

## AIPR : AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX

### FORMATION ET EXAMEN POUR LES CONCEPTEURS & ENCADRANTS

#### Objectifs pédagogiques

#### OBJECTIFS

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux
- S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM

#### Public concerné

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

#### Pré-requis

Aucun

#### Contenu de la Formation

Formation théorique :

- **Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers**
  - o Le formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet
  - o L'analyse des réponses
  - o La réalisation des investigations complémentaires et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge, ...
  - o Les clauses dans les marchés et DCE
  - o Le marquage - Piquetage
  - o Les compétences des personnels
- **Procédures pour les exécutants avant les chantiers**
  - o Le formulaire de DICT
  - o L'analyse des réponses du DCE et du marché
  - o Les compétences des personnels
  - o L'application du guide technique
  - o La lecture des indices et affleurants
  - o Les travaux sans tranchée
- **Procédures au cours du chantier**
  - o Le constat d'arrêt ou de sursis
  - o Le constat de dommage
  - o Les opérations sur chantier
- Exposé didactique, démonstrations,
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire
- Tablettes connectées à internet

#### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### Validation

**Attestation réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465\*01**

#### Recyclage : Tous les 5 ans

DUREE	DATE	COUT	LIEU
7H SOIT 1 JOUR	11 DECEMBRE 2018	250€ HT SOIT 300€ TTC	24 chemin des vignes 80000 AMIENS